

Réunion Mairie/parents d'élèves  
10 novembre 2016

compte-rendu PEEP Conflans

En présence notamment de  
Laurent Brosse, maire, Sophie De Portes, maire-adjointe à la Culture,  
Le directeur de cabinet  
La Directrice générale des services de la mairie  
Le responsable du service Education Enfance,

Début de la réunion vers 19h25

La séance débute par un exposé du Maire sur la base du diaporama

Chiffres de la rentrée 2016 : 4250 enfants scolarisés en primaire (-0,6% par rapport à la rentrée 2015)

400 agents dans le secteur scolaire :

- entretien et restauration scolaire + ATSEM + gardiens : environ 200 agents
- secteur enfance (périscolaire + extrascolaire du mercredi = 180/200 animateurs)

La ville a établi un « guide du parent d'élèves élu », validé par l'IEN

La Mairie verse 42 000 € aux coopératives au prorata du nombre d'élèves pour les projets scolaires.

La Mairie a annoncé engager une réflexion globale sur le temps de pause méridienne et les ateliers proposés durant ce temps, avec une échéance au printemps 2017.

Des Journées Portes Ouvertes seront organisées :

- dans les centres de loisirs le 30/11
- pour la pause méridienne en janvier, en cours d'organisation

Par ailleurs, des réunions de bilans/perspectives seront organisées en vue de la réécriture du PEdT (Plan éducatif de territoire) avec les parents d'élèves.

Les échanges avec la mairie sont à centraliser sur les têtes de liste.

Une charte des ATSEM est en cours de formalisation, élaborée en partenariat avec l'IEN, les ATSEM, les animateurs.

A savoir : pour les organisations de manifestations, il faut faire une déclaration en Préfecture.

Le Maire propose de remettre d'actualité les pédibus.

La PEEP approuve, et demande que soit monté un vrai projet et pas seulement des barrières de

couleur pour guider les enfants sur le chemin de l'école comme proposé en juin au Clos d'en Haut par le directeur des Services techniques de la mairie.

La FCPE expose qu'il y a des pb de propreté et de sécurité dans les écoles maternelles. La propreté des salles de classes en élémentaire il n'y a personne pour s'occuper de l'entretien des classes pendant les heures de classe.

Le Maire reconnaît le problème. Fort absentéisme du personnel, quoique améliorations depuis septembre. Le poste de responsable de ce secteur est actuellement vacant, un nouveau responsable arrive en janvier prochain et devra reprendre en main la question.

La PEEP pose la question du rôle des représentants de la mairie dans les conseils d'école. Mme De Portes indique que tous les représentants de la ville en conseils d'école se réunissent régulièrement. Les ordres du jour des conseils d'école sont analysés pour apporter des réponses aux élus avant les conseils.

De nombreux parents d'élèves indiquent que les élus n'apportent pas de réponse, même si les questions sont posées d'un conseil sur l'autre.

Les élus disposent normalement lors du Conseil d'école d'éléments de réponse transmis par les services de la mairie.

La Ville a décidé d'établir un « guide des bonnes pratiques » qui sera diffusé début décembre dans les écoles, et la mise en place de groupes de suivi pour évaluer et voir ce qui fonctionne.

La PEEP pose la question du temps de travail dont disposent les ATSEM pour participer aux conseils d'école.

Réponse : les ATSEM disposent de 5h/an pour des « événements école ».

Selon le Maire, ce n'est pas du rôle des ATSEM d'être présents en conseils d'école.

Les parents d'élèves ne sont pas de cet avis.

#### Problèmes des transports :

Le directeur du Clos d'en Haut, lors de la dernière réunion mairie-directeurs d'école, a proposé d'intervertir les services de bus :

faire faire les AR piscine au bus de la mairie (1 seule classe se déplace)

faire faire les sorties scolaires par Cergy-Voyages (bus plus grands donc pouvant accueillir 2 classes)

Réponse : pas possible car bientôt les bus de Cergy-Voyages seront modifiés pour pouvoir embarquer des fauteuils handicapés donc auront moins de places.

Intervertir les bus pour pouvoir faire des sorties dans Paris (interdit pour le bus mairie à partir du 1/1/2017) ?

Réponse : à voir

Les représentants Henri Dunant demandent à pouvoir utiliser le créneau de bus qu'ils n'utilisent pas pour aller à la piscine afin d'en bénéficier pour un autre type de sortie, médiathèque par ex.

Réponse : ce ne serait pas équitable vis à vis des autres écoles.

Pour Henri Dunant toujours, , l'utilisation d'un minibus pour la classe ULIS est refusée. Madame Simon a répondu que le projet de la classe doit intégrer le coût du transport.

Limitation des horaires des chauffeurs de bus : 8h45-12h maxi pour cause de limitation des heures supplémentaires : cela limite encore davantage les possibilités de sortie.

La PEEP pose la question de la politique de la commune en matière d'équipement en TNI (tableaux numériques interactifs).

Jusqu'ici il y en a 2/ an d'installés.

Mais les parents d'élèves dénoncent les pannes récurrentes et les TNI qui restent longtemps en panne.

Réponse : un plan numérique est en cours d'élaboration avec plan pluri annuel. Il y a aussi la possibilité de prêt de matériel numérique par CANOPE (ex-CRDP).

La ville va en outre bénéficier de la réserve parlementaire du député.

Mais la PEEP souligne aussi les difficultés d'utilisation des outils numériques dues au réseau sous dimensionné, ex. du collège du Bois d'Aulne.

Réponse : la fibre optique est en cours de déploiement sur la ville, et couvre actuellement 25% du territoire, achevé d'ici fin 2018. Pour le collège du Bois d'Aulne et des Hautes Rayes, le raccordement devrait intervenir fin 2017.

Maternelle Croix Blanche : pb du square qui a été récemment crée en mitoyenneté avec la cour de récréation. Un adulte qui serait dans le square peut saisir un enfant dans la cour.

Pour le moment pas de pb soulevé sur la fréquentation de ce square qui n'est pas fermé la nuit.

Chennevières : pb du stationnement, de la vitesse, de la délimitation trottoir/chaussée difficile à faire depuis que le nouveau plateau surelevé a été établi.

#### Sécurité :

La PEEP pose la question à savoir si l'équivalent des PPMS existent pour prévoir la mise en sécurité des enfants durant les temps péri et extrascolaires.

Réponse : ces mesures sont intégrés au Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui doit comprendre tous les dispositifs et procédures à mettre en place en cas de risque majeur, risque technologique etc. Le PCS de Conflans est en cours d'élaboration.

Des exercices sont réalisés par les équipes d'animation.

Des parents d'élèves font observer des pb de couverture de téléphonie mobile : ce qui engendre des pb de transmission des sms lors des exercices de PPMS.

Dans le cadre de la sécurité dans les écoles, la mairie réfléchit à un déploiement de la vidéophonie, à l'installation d'alarme anti-intrusion et une sécurisation des lieux de confinement.

Le FCPE pose la question des effectifs d'animateurs, et plus particulièrement des postes vacants.

Réponse : actuellement, 10 postes sont vacants. La Ville fait des aménagements pour stabiliser ses agents d'animation et éviter qu'ils ne partent en fin d'année scolaire, ce qui met les équipes en difficulté pour la rentrée suivante.

Pb des gens du voyage installés à proximité du collège Montaigne.

Réponse : la ville a obtenu un passage en référé pour le 22/11. Ce groupe a refusé d'aller sur Achères. L'aire d'accueil de Conflans est actuellement pleine. Ils partiront probablement la veille du référé pour éviter la confrontation avec les forces de police.

Aucune installation de sécurité (portique, plots de béton...) ne les arrête, ils disposent d'engins de chantier, de grues, pour libérer le passage....

La PEEP pose la question de la tarification de la restauration scolaire qui est identique en élémentaire et en maternelle alors qu'en maternelle les enfants n'ont pas le choix des entrées, laitages et desserts.

Réponse : le coût d'encadrement des enfants de maternelle est supérieur à celui des enfants d'élémentaire.

Séance levée vers 21h30